



Calendrier des permanences juridiques

Point-justice du Tribunal judiciaire de Nancy – Avril 2025

Les permanences se déroulent tous les lundis, mardis et vendredis, hors périodes de vacances scolaires et jours fériés, de 11 heures à midi et de 14 heures à 15 heures.

Elles se tiennent dans le bureau d'aide aux victimes situé dans la salle des pas perdus du tribunal (niveau -1).

Aucun rendez-vous préalable n'est nécessaire. Les personnes sont reçues selon leur ordre d'arrivée.

	Avocat – 11h00 à 12h00	Avocat – 14h00 à 15h00
Lundi 31 mars Mardi 1 ^{er} avril Vendredi 4 avril	Aubain Didier MBOUSNGOK	Mattéo CERIMELE
Lundi férié – Pas de permanence Mardi 22 avril Vendredi 25 avril	Sokaïna BENGHALA	Auriane BOURGAUX
Lundi 28 avril Mardi 29 avril Vendredi 2 mai	Yasmine CHAÏB	Renaud PETIT